

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Du Conseil Communautaire De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PAYS DE L'AIGLE

### Séance du 15 décembre 2022

5 Place du Parc 61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DE L'ORNE L'an deux mil vingt-deux, le quinze décembre à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 09 décembre 2022, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Etaient présents: Véronique HELLEUX, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Pascal

SAMSON, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, François HUREL, Didier

POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, François CARBONELL.

Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER,

### NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	39
VOTANTS	49

### CONVOCATION

Datée	du 09/12/22
Affichée	le 09/12/22

## Pouvoirs:

Absents:

DEMONCHEAUX,

Dominique LORMEAU a donné pouvoir à Véronique HELLEUX Nathalie RIBAULT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE Lionel GONNET a donné pouvoir à Didier COUSIN Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN Mireille NOGUET a donné pouvoir à Pascal SAMSON Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE Fabrice GLORIA a donné pouvoir à Jean-Guy GRANDIN Elisabeth JOSSET a donné pouvoir à Didier DEMONCHEAUX Virginie VIOLET a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE

Monsieur Philippe RONDEL a été nommé secrétaire de séance.

# OBJET

Ouverture des commerces de détail le dimanche pour l'année 2023 sur la commune de Saint Sulpice sur Risle

Acte reçu en Préfecture le 23/12/22 Publié en ligne le 23/12/22 Certifié exécutoire Représentés : Daniel MARIE représenté par Alain TESSIER Hervé HAREL représenté par Catherine MOTTÉ

Absents excusés : Pascal SUARD

Nadège TROUILLET

Sylvie CHAUVEL-TREPIER

Marie-Odile TAVERNIER Maïté GRANDCLÈRE

Charlène RENARD



Monsieur VAN-HOORNE, Vice-Président délégué à l'Economie informe les membres du Conseil que la commune de Saint Sulpice sur Risle a sollicité l'avis de la CdC des Pays de L'Aigle, par un courrier en date du 25 octobre 2022, pour l'ouverture des commerces de détail 12 dimanches en 2023 sur sa commune.

En effet l'article L3132-26 du code du travail précise que lorsque le nombre de dimanches ouverts excède 5 par an, la décision du Maire est prise après avis conforme de l'organe délibérant de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre.

La liste des dimanches est arrêtée avant le 31 décembre pour l'année suivante par le Maire.

A défaut de délibération de l'EPCI dans un délai de 2 mois suivant la saisine par le Maire de la commune, l'avis est réputé favorable.

Les dimanches concernés par l'ouverture des commerces de détail en 2023 sont :

- 08 janvier 2023
- 09 avril 2023
- 30 avril 2023
- 07 mai 2023
- 14 mai 2023
- 03 septembre 2023
- 26 novembre 2023
- 03, 10, 17, 24 et 31 décembre 2023

Le Conseil après en avoir délibéré :

- ➤ DONNE un avis favorable sur le projet d'ouverture dominicale des commerces de détail, à Saint Sulpice sur Risle, pour 12 dimanches en 2023 aux dates suivantes : 08 janvier, 09 avril, 30 avril, 07 mai, 14 mai, 03 septembre, 26 novembre, 03, 10, 17, 24 et 31 décembre,
- > PRECISE que les dates seront définies par un arrêté du Maire,
- > AUTORISE le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

VOTE: POUR 48

**CONTRE** 1 (Christophe POTTIER)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits Au registre sont les signatures Pour copie certifiée conforme.

Acte reçu en Préfecture le 23/12/22 Publié en ligne le 23/12/22 Certifié exécutoire

Le Président, Jean SELLIER

